

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 octobre 2025

Sous la présidence de Marc LUCCHINI, Maire

Présents : M. Marc LUCCHINI - M. Christian SUBTIL - Mme Martine GERGAUD - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Valérie HASELMEIER – M. Bernard DUVOT – M. Didier BLOT - Mme Nathalie JUNG - Mme Christine KUNERAT - Mme Ingrid NEYERS – M. Gino GAUDIO.

Absents excusés : M. Dominique LE PEMP donne procuration à Mme Monique LEYENDECKER - M. Didier JACQUES donne procuration à Mme Christine KUNERAT - M. Jean-Michel ACHARD donne procuration à M. Bernard DUVOT - Mme Sophie FROMOND donne procuration à Mme Martine GERGAUD - M. Yann CARDELLINI donne procuration M. Marc LUCCHINI – M. André JORIS – Mme Francine CUTAIA.

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 19 - Conseillers présents 12

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 22 janvier 2025 à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Approbation du compte-rendu de la séance précédente
 - Communications :
 - Rapports des activités 2024 et comptes administratifs de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville
 - Mise en place des lignes directrices de gestion
1. Tarif des plaques nominatives fixées sur la stèle du jardin du souvenir au cimetière communal
 2. Election des conseillers communautaires au sein de la Communauté d'Agglomération Thionville Fensch Agglomération
 3. Anticipations sur le budget d'investissement 2026
 4. Convention d'installation et de suivi de ruches sur le site du Fort d'Illange

M. Christian SUBTIL est désigné secrétaire de séance.

L'Assemblée approuve le compte-rendu de la séance précédente.

COMMUNICATIONS

Le Maire informe l'assemblée :

- MPI Fitness : augmentation de la fréquentation, agrandissement prévu sur la salle occupée précédemment par JTALY
- Pose de blocs bétons pour sécuriser le complexe sportif sur le chemin du Holweg
- Multiples évènements depuis la rentrée :
 - Nouveaux arrivants, personnes intéressées par la vie communale
 - Fête du Fort : public nombreux, visite du Fort et présence de véhicules militaires et de reconstitueurs en uniforme d'époque très appréciée
 - Salon de peinture, élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, récompenses maisons fleuries, AG du club de l'amitié
- Bilan du conseil d'école du 14 octobre où un point sur les travaux en cours a été fait

- Rapports des activités 2024 et comptes administratifs de la Communauté d’Agglomération Portes de France – Thionville
- Mise en place des lignes directrices de gestion

ORDRE DU JOUR

N° 2025-032 - Tarif des plaques nominatives fixées sur la stèle du jardin du souvenir au cimetière communal

Une stèle a été installée au jardin du souvenir du cimetière communal afin de faire apparaître, pour les familles qui le souhaitent, le nom, prénom et années de naissance et de décès de leur défunt qui y repose.

Afin que toutes les plaques soient d'un modèle identique : matière, taille (13 x 6 x 1 cm) et gravure, la commune se charge de les faire graver chez le même fournisseur.

Il avait été décidé en séance du 11/01/2023 de fixer le tarif d'une plaque à 13,00 € TTC (frais administratifs compris). Ce prix a fait l'objet d'une réévaluation à 29.40 € TCC

Les frais de port pour une plaque ayant encore augmentés, le coût est passé à 31.70 € TTC.

Pour éviter de prendre une délibération à chaque variation du prix, il est proposé de facturer cette plaque au prix coutant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de facturer au prix coutant.

N° 2025-033 - Election des conseillers communautaires au sein de la Communauté d’Agglomération Thionville Fensch Agglomération

La Communauté d’Agglomération Thionville Fensch Agglomération, issue de la fusion des Communautés d’Agglomération Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, créée par arrêté préfectoral n°DCL/1-013 du 1 er août 2024, sera effective au 1 er janvier 2026.

Pour faire suite aux délibérations des Communes membres de la future Communauté d’Agglomération approuvant à la majorité la mise en place d'un accord local pour la composition du futur Conseil Communautaire, l'arrêté préfectoral n°2025-DCL/1-023 du 17 septembre 2025 acte la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d’Agglomération Thionville Fensch Agglomération du 1 er janvier 2026 jusqu'à l'installation du Conseil Communautaire issu du prochain renouvellement général des Conseils Municipaux.

Ainsi, sur 79 sièges, 1 siège est attribué à la Commune de Illange en lieu et place des 2 sièges dont elle disposait.

En vertu des dispositions de l'article L5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de 1 000 habitants et plus qui disposent d'un nombre de sièges de conseiller communautaire moindre après la fusion élisent les conseillers communautaires qui occuperont l'ensemble des sièges désormais attribués à la commune au sein du conseil communautaire, au scrutin de liste à un tour et uniquement parmi les conseillers communautaires précédemment élus.

Monsieur le Maire présente la candidature de Marc LUCCHINI pour siéger au sein du Conseil Communautaire de Thionville Fensch Agglomération.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales et L273-10 du Code électoral, si une commune de 1 000 habitants et plus n'a plus qu'un siège de conseiller communautaire, il est prévu que la liste des candidats comporte un nom supplémentaire qui sera le suppléant du premier candidat si ce dernier est élu conseiller communautaire titulaire. Le suppléant est l'élu municipal non élu conseiller communautaire qui

suit dans l'ordre de la liste des candidats au conseil communautaire ou, à défaut, dans l'ordre de la liste municipale sans tenir compte du sexe.
Ainsi, le suppléant proposé est Martine GERGAUD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ELIT Marc LUCCHINI conseiller communautaire au bulletin secret, avec 17 voix pour, 0 voix contre, sur 17 votants pour siéger au Conseil Communautaire de Thionville Fensch Agglomération à compter du 1er janvier 2026, étant précisé par ailleurs que le suppléant est Martine GERGAUD.

N° 2025-034 - Anticipations sur le budget d'investissement 2026

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

L'autorisation doit en outre préciser le montant et l'affectation des crédits.

Il est proposé d'anticiper les inscriptions suivantes :

➤ 343 : Bâtiments 2026	50 000 €
• 2131 : 20 000 €	
• 2183 : 5 000 €	
• 2184 : 5 000 €	
• 2188 : 20 000 €	
➤ 344 / 2188 : Equipements techniques 2026	20 000 €
➤ 345 / 2152 : Voirie 2026	30 000 €
➤ 346 / 212 : Environnement 2026	5 000 €
➤ 347/212 : Travaux sylvicoles 2026	5 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** ces dépenses d'investissement dans la limite de ces plafonds.

N°2025-035 - Convention d'installation et de suivi de ruches sur le site du Fort d'Illange

Nous avons reçu une demande d'occupation du domaine privé communal afin d'installer et exploiter des ruches sur le Fort d'Illange.

La présente autorisation d'occupation a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'occupant est installé, la durée, la redevance d'occupation, etc. La convention précise également les obligations de l'occupant et du propriétaire (la commune).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer cette convention.

DIVERS

Martine GERGAUD :

- Inauguration du transformateur (angle rue des Fleurs / allée des Côteaux) customisé le 15 octobre 2025

- FCPE collège de Guénange : subvention 2025 sollicitée, 150 € seront versés
- Passage de St Nicolas prévu le 5/12 à l'école, à l'EHPAD et au Téléthon

Valérie HASELMEIER

- CMJ : bilan de clôture (4 dons : Téléthon 250€, petits potos 250 €, chenil du Jolibois 200 €, 50 € recherche médicale)
- Boules de Noël reçues : distribution le 5 décembre 2025
- 29 novembre : collecte de jouets salle multifonctions et denrées non périssables (CMJ et AICNI)
- Retour sur les ateliers pédagogiques santé et petit enfance de la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville
- Illange Mag' en cours d'impression

Christophe LEYENDECKER :

- Présence d'un grand Maître de Karaté au dojo d'Illange : stage d'auto défense
- Infiltrations d'eau dans le hall du centre culturel

Bernard DUVOT :

- Plan de viabilité hivernale et remplissage des bacs à sel (utilisation voirie communale uniquement, pas d'utilisation privée)
- Achat d'une nouvelle friteuse double bacs
- Sapins commandés
- Problème de circulation zone artisanale pour les camions qui procèdent à des manœuvres de retournement sur une partie de voirie privée
- Enlèvement des feuilles sur les avaloirs
- Arbre tombé derrière la déchetterie
- Tracteur pour étalement des billes terrain de football synthétique : voir pour optimiser son utilisation (réflexion au niveau du complexe sportif)
- Questions sur le départ des pompiers de la caserne d'Illange. Pas de courrier du SDIS à ce jour.

Monique LEYENDECKER :

- Petit déjeuner toujours très apprécié : 130 personnes
- Ateliers à destination des personnes âgées organisés (gestion des chutes, diététique, stress anxiété, ...)
- Repas des anciens le 30 novembre 2025
- Les colis du CCAS seront distribués fin décembre
- Remplacement des panneaux de rue illisibles prévu au budget 2026

Séance levée à 19h30

Le Maire,

Marc LUCCHINI

Le secrétaire de séance,

Christian SUBTIL